



Mini-camp séjour accessoire : Orri d'Andreu BIENVENUE CHEZ LES TUCHES

Du mardi 22 août au jeudi 24 août 2023



Projet pédagogique et de fonctionnement

> Les caractéristiques

Type : Mini-camps faisant l'objet d'une déclaration DDCCS

Période, durée : du mardi 22 au jeudi 24 août 2023, soit 3 jours et 2 nuits

Lieux, Localisation : Orri d'Andreu, 66340 Osseja
Bivouac

Encadrement :

Schmitt Justine : Directrice – DE AMM et Surveillant de baignade

Rodriguez Julien : animateur- licence Staps-Surveillant de baignade

Contenu :

Séjour découverte et création d'un film en milieu montagnard

Capacité :

10/17 ans : 24 enfants(ados-passerelles)

Capacité modulable en fonction des inscriptions

Lieux d'activités :

-Refuge pastoral de l'Orri d'Andreu » à Osseja

-Randonnée et prise de vue sur la zone de l'Orri d'Andreu

> Les objectifs pédagogiques

- Favoriser la découverte du milieu montagnard avec des activités sportive type randonnée.
- Permettre la création d'un mini film à travers plusieurs activités liés au cinéma.
- Permettre aux jeunes de se rencontrer et de vivre un temps de vacances ensemble.
- Favoriser l'apprentissage de la citoyenneté et l'implication au sein de la vie en collectivité.



| Objectif généraux | Objectif opérationnel | Critères d'évaluation |
|--|--|--|
| Favoriser la découverte du milieu montagnard avec des activités sportive type randonnée. | <p>-Découverte du bivouac, apprentissage des règles de vivre ensemble en campement nature.</p> <p>-Sensibiliser les enfants à la pratique de l'activité sportive en montagne (trail, randonnée, préparation physique...)</p> | <p>Les activités étaient-elles adaptées et suffisantes ? Ont-ils fait des retours sur les efforts à fournir ?</p> <p>Est-ce que les jeunes étaient attentifs ? Est-ce qu'ils se sont intégrés à la vie du campement ?</p> |
| Permettre aux jeunes de se rencontrer et de vivre un temps de vacances ensemble. | Favoriser la rencontre et l'échange entre les enfants et les jeunes au sein du séjour : <i>jeux, veillée, préparation des repas participer à des moments d'échange, favoriser la mixité sociale.</i> | <p>Est-ce que les jeunes se sont soutenus etentraidé ? se sont-ils investis ? Est-ce que les adolescents ont soutenus les passerelles ? les ont-ils aidés à s'intégrer ?</p> |
| Permettre la création d'un mini film à travers plusieurs activités liés au cinéma. | <p>-découverte de la création d'un « mini film » avec réalisation d'un scénario, des différents rôles (réalisateur/comédiens/prise de son/prise de vues /montage final)</p> <p>-Permettre aux jeunes de s'investir dans la création de leur propre film</p> | <p>Est-ce que les jeunes se sont impliqué dans les différentes étapes de réalisation du projet ?</p> <p>Est-ce que les jeunes ont adhéré au projet cinématographique ? Ont-ils accepté de jouer différents rôles dans la création ?</p> |
| Favoriser l'apprentissage de la citoyenneté et l'implication au sein de la vie en collectivité. | <p>Organiser des règles de vie négociables (droits et devoirs) avec les jeunes ainsi que des règles non négociables (sécurité, santé)</p> <p>Instaurer des relations de confiance entre jeunes, et animateurs. Les accompagner et être à leur écoute.</p> <p>Informier sur la nature et le déroulement des activités</p> <p>Comprendre et respecter des règles d'hygiène et de santé en bivouac (toilette, équilibre alimentaire...)</p> | <p>Comment était l'ambiance au sein du groupe ? Est-ce que les jeunes ont été impliqués et quelles responsabilités ont-ils prise ? Les jeunes ont-ils participé à l'élaboration des règles de vie ? Ont-ils respecté ces règles de vie ? Comment s'est passée la relation jeunes / animateurs? Certains ont-ils rencontré des difficultés ? A-t-on répondu à leurs attentes ? Les informations sur les différentes activités et leur déroulement ont-elles été données et comprises ? Les règles d'hygiène et de santé ont-elles été respectées?</p> |

>Le Déroulement du séjour

Il est construit pour le public. L'organisation d'un séjour allie convivialité, rencontre, échange et engendre également une dynamique qui peut perdurer à l'année.

22 Août 2023

7h45- 9h00 : Accueil des jeunes à l'accueil de loisirs « Joan Cayrol »
9h30-12H : Départ et randonnée jusqu'au lieu de bivouac
12h00 : Repas tiré du sac
13h00 – 14h00 : Temps libre
14h00 – 16h00 : Installation du campement et règles de vie
16h00 : Goûter tiré du sac
16h30 – 18h00 : prises de vue pour le film
18h00 : Temps d'hygiène
19h00 -20h30 : Préparation du Diner et Repas
20h30 - 21h30 : Veillée ou prises de vue pour le film
22h00 : 22h30 : Coucher

23 Août 2023

9h00 : Lever, Petit-déjeuner
9h30-10h30 : rangement du camp
10h30 : Randonnée et prises de vue pour le film
12h00 : Repas tiré du sac
13h00 - 14h00 : Temps libre
14h00 - 16h00 : Randonnée et prise de vue pour le film
16h00 : Goûter tiré du sac
16h30 - 18h00 : Temps d'hygiène et temps libre
19h00 -20h30 : Repas chaud à L'orri d'Andreu
20h30 - 21h30 : Veillée
22h00 : 22h30 : Coucher

24 Août 2023

9h00 : Lever, Petit-déjeuner
10h00-10h30 : rangement du camp
10h30 : départ pour le village de Palau de Cerdagne
12h30 : repas tiré du sac
13h-15H30 : jeux à la rivière et dernière prise de vues
16H30 : retour au centre

Les principales étapes de l'organisation du séjour:

Inscription du public.
Préparation du séjour et définition de l'organisation.
Préparation du matériel et de la logistique
Trajet
Prise de possession des lieux
Définition des règles de vie
Application du planning d'activités et du déroulement du séjour
Respect des objectifs précités
Rangement
Retour et rangement+ bilans

>L'hébergement, la restauration et la vie quotidienne

Hébergement: L'hébergement se fait sous tente.

Les garçons et les filles sont séparés. Les jeunes seront également en fonction des effectifs regroupés par tranche d'âge.

Les jeunes devront respecter le matériel et les lieux (environnement) et devront « **faire ensemble** » pour gérer la vie quotidienne (autonomie et responsabilisation).

La restauration est fournie quotidiennement par le centre de loisirs.

La vie quotidienne est organisée autour de règles de vie négociables et non négociables, construites par et pour les jeunes au début de séjour.

>Le rôle de l'animateur

Rôle de l'Animateur / Encadrant

Les animateurs sont garants de la sécurité physique et affective du public encadré

Les référents de chaque groupe ont en permanence avec eux :

- les dossiers de chaque enfant
- les fiches sanitaires tout au long du séjour.
- De l'eau, une pharmacie avec un registre des soins.
- Son téléphone portable activé avec les numéros utiles (autres animateurs, SAMU, pompiers etc...)

L'animateur a pour rôle de motiver, d'aider, d'encourager, de valoriser chaque personne et doit tenir compte de l'individualité de l'enfant et du jeune au sein du groupe.

L'animateur doit veiller au mieux à la sécurité physique et affective de chacun.

Il est garant de la vie quotidienne, du respect des règles de vie établies (les négociables et non-négociables décidées auparavant) au regard des objectifs pédagogiques du projet.

Chaque animateur a obligation de rendre compte quotidiennement du déroulement de la journée passée et de participer activement au temps de bilan établi à l'issue de la journée.

L'animateur est force de proposition et apporte des solutions aux problématiques posées. Il est le garant de la bonne application du projet pédagogique.

Autorisations et sécurité

Pendant le séjour, la directrice sera en présence des documents relatifs à l'organisation :

A savoir :

- Projet pédagogique et de fonctionnement du séjour,
- Copie du récépissé de déclaration du séjour,
- Attestation d'assurance de la collectivité,
- Listing des enfants et des jeunes participants et dossiers d'inscription,
- Numéros de téléphone d'urgence et registre des soins
- Diplômes des intervenants
- Autres documents

>L'organisation matérielle et logistique

Un **trousseau est distribué aux familles** avec les affaires personnelles à prendre.

>IMPORTANT

Nous sommes en bivouac en montagne : **le sac à dos** est très important : votre enfant va porter ses affaires le premier jour sur son dos. Veillez à ne pas trop charger le sac, prévoir un sac à dos avec une contenance assez grande et **adapté pour la randonnée**. Prendre l'essentiel du trousseau, les objets de valeurs sont interdit (tablettes et téléphones sont à proscrire).

Chaque enfant à la responsabilité de ses affaires.

La météo peut rapidement changer : les températures peuvent être froide même en plein été. Pensez à bien vous équiper !

PARTICIPATION OBLIGATOIRE LE LUNDI 21 aout : SAC A DOS PRET A PARTIR ET TENTES !!!

Le lundi nous préparons le séjour : répartition des tentes, comment bien préparer son sac...Seul le pique-nique et le gouter sont amenés le mardi 22 aout.

Recommandations :

- évitiez les affaires trop fragiles, nous sommes en montagne !
- Pas de téléphone et tout appareils électroniques (C'est un séjour en montagne, les accompagnateurs auront leurs appareils en cas d'urgence)
- Pique-nique du mardi zéro déchets : nous portons nos poubelles, évitez aussi des produits nécessitant une conservation au froid
- Le SIVU prévoit des savons et des dentifrices biodégradable (pour ne pas polluer les cours d'eau)
- Tente de randonnée, 2 secondes acceptés (le matériel sera amené la veille en voiture)
- prévoir de mettre les affaires dans des sacs plastiques (en cas pluie)

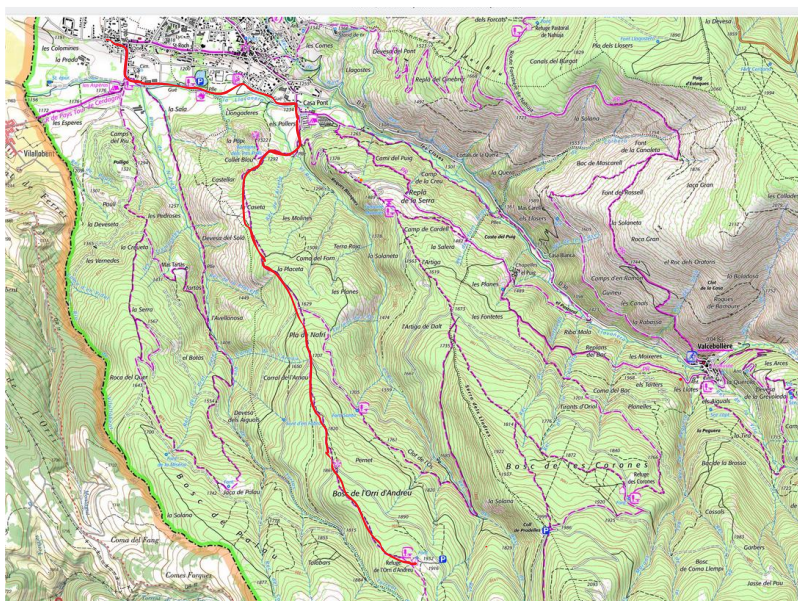
SIVU ENFANCE JEUNESSE DE LA VALLEE DE LA VANERA SEJOUR Orri d'Andreu « bienvenue chez les Tuches »

Itinéraire du séjour :

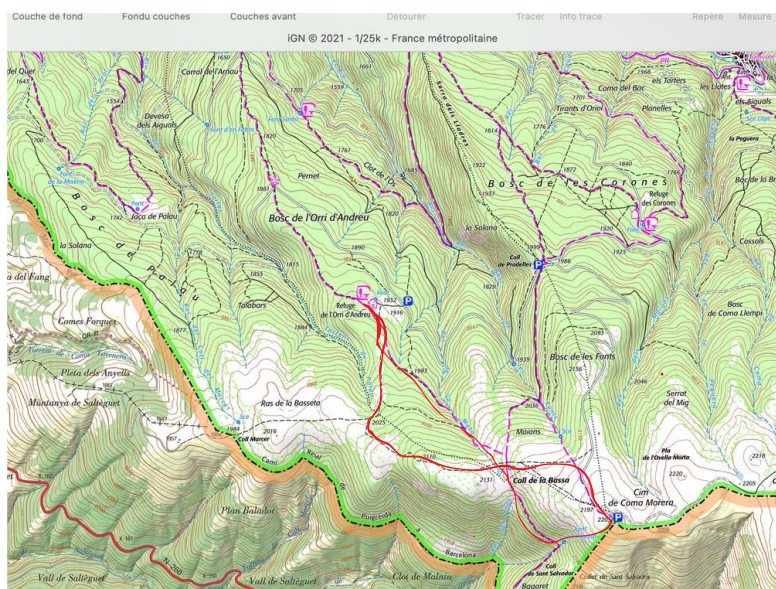
Jour 1 : 22 aout 2023: Centre Joan Cayrol- Orri d'Andreu

7 Km 890 +759m dénivelé

Lieu de Bivouac : Orri d'Andreu



Jour 2 : 23 août: Randonnée Borne 504- Orri d'Andreu 5 ou 7km +300m



Jour 3 : redescente par le même itinéraire que J1